

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 18 septembre au 22 septembre 2017 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 18 septembre au 22 septembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 3 730 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
19/09/2017	2.500	87,35	87,22	87,91	218.378	En bourse via Euronext
20/09/2017	230	87,32	87,29	87,73	20.084	En bourse via Euronext
22/09/2017	1.000	87,75	87,69	88,22	87.750	En bourse via Euronext
<b>Total</b>	<b>3.730</b>	<b>87,46</b>			<b>326.212</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 22 septembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.681.212 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.